

## Études littéraires africaines

MANGEON (Anthony), *Crimes d'auteur. De l'influence, du plagiat et de l'assassinat en littérature*. Paris : Hermann, coll. Fictions pensantes, 2016, 202 p. – ISBN 978-2-7056-9189-9



Bernard Mouralis

Numéro 41, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037828ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037828ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

### ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Mouralis, B. (2016). Compte rendu de [MANGEON (Anthony), *Crimes d'auteur. De l'influence, du plagiat et de l'assassinat en littérature*. Paris : Hermann, coll. Fictions pensantes, 2016, 202 p. – ISBN 978-2-7056-9189-9]. *Études littéraires africaines*, (41), 204–206. <https://doi.org/10.7202/1037828ar>

transgression d'une archive coloniale ne fait en réalité que correspondre au « pacte » transgressif admis et permis par le cadre de la performance même, nourrissant ainsi – paradoxalement – la démarche de patrimonialisation des grands musées, et devenant *in fine*, elle aussi, une archive.

Enfin, *Archive (re)mix* pointe les enjeux poétiques (l'analyse que propose Claire Ducournau à propos de *Monnè* d'Ahmadou Kourouma, en génétique textuelle, à partir des archives de la préparation du roman), mais surtout les enjeux politiques de la constitution des fonds d'archives en Afrique : Katharina Greven et Pierre-Nicolas Bounakoff, d'abord, au sujet des archives de l'*Iwalewaha* (Bayreuth), mais aussi Éloi Ficquet, Dominique Malaquais, Malika Rahal et Cédric Vincent, qui exposent dans un article commun, le projet Panafest dédié à la constitution de l'archive des festivals panafricains. Y est souligné notamment le poids politique de la culture matérielle, à travers l'exemple du masque-pendentif nigérian de l'ancien royaume du Bénin.

Très stimulant, cet ouvrage collectif foisonnant interroge avec finesse à la fois les usages de l'archive par les chercheurs, et les modes de réappropriation de l'archive dans la création artistique contemporaine en Afrique, ainsi que les enjeux épistémiques liés à ces relectures.

■ Elara BERTHO

MANGEON (ANTHONY), *CRIMES D'AUTEUR. DE L'INFLUENCE, DU PLAGIAT ET DE L'ASSASSINAT EN LITTÉRATURE*. PARIS : HERMANN, COLL. FICTIONS PENSANTES, 2016, 202 P. – ISBN 978-2-7056-9189-9.

Contrairement aux différentes formes envisagées par le *Code pénal*, le « crime suprême » que puisse commettre un écrivain est à coup sûr le plagiat. C'est de cette constatation que part Anthony Mangeon dans son dernier livre, *Crimes d'auteurs. De l'influence, du plagiat et de l'assassinat en littérature*.

Organisé en sept chapitres, l'ouvrage nous conduit progressivement d'une représentation de l'écrivain à des processus plus complexes, faisant apparaître en particulier les jeux multiples de l'« autoréflexivité » (p. 42). Ainsi, le chapitre premier procède à une relecture de trois textes du début du XX<sup>e</sup> siècle (*Le Voleur de Talan* de Reverdy, *Le Poète assassiné* d'Apollinaire, *Anicet ou le panorama* d'Aragon) et montre pourquoi ces trois « exécutions littéraires » ne peuvent être réduites à de simples récits dont les auteurs

auraient laissé parler une imagination débridée, car ce qui se lit dans ces textes, c'est « la prise de conscience qu'en s'autonomisant comme un champ propre, la littérature est à son tour devenue un espace social traversé de désirs, de croyances, de rivalités et de luttes » (p. 41).

Avec le chapitre II, intitulé « Nègre malgré lui », nous entrons plus avant dans cette polyphonie qui caractérise la démarche de Mangeon. L'ouverture est constituée par une analyse serrée du *Docker noir* d'Ousmane Sembène, dont le héros, Diaw Falla, comme on le verra au cours de son procès devant la cour d'assises, a accompli un double crime : l'assassinat de la romancière Ginette Tontisane qui avait publié sous son nom un manuscrit que Diaw lui avait confié, *Le Dernier Voyage du négrier Sirius*, et la « volonté de déshonorer les lettres françaises en portant atteinte à la réputation d'une de leurs meilleures plumes » (p. 45). Mais on ne peut en rester au plan judiciaire, car on est en droit de se demander si *Le Dernier Voyage du négrier Sirius* n'est pas un texte plagié imitant de près certains textes lus par Ousmane Sembène : *Un enfant du pays* de Richard Wright (p. 50-51) ou la nouvelle « Fog » (1925), traduite en 1931 par Paulette Nardal dans *La Revue du Monde Noir* sous le titre « Brouillard », de John Matheus (p. 52-53). Mais Mangeon, en allant au-delà du cas de Sembène dans *Le Docker noir*, souligne à quel point cette question du plagiat qui ne cherche jamais à se dissimuler complètement est constitutive de l'écriture elle-même et on lira à cet égard la passionnante analyse qu'il consacre à *Nanna-Ya* de Maryse Condé et au roman de Didier Daeninckx, *Le Manuscrit trouvé à Sarcelles* (p. 59-65).

Ce refus de la dissimulation peut prendre même, chez certains, une allure franchement exhibitionniste, dès lors que le crime et le plagiat prennent une forme proprement « parodique ». Cette question, qui fait l'objet du chapitre III fondé sur l'étude de *Solibo Magnifique* de Patrick Chamoiseau et de deux romans d'Alain Mabanckou : *African Psycho* et *Verre cassé*, permet à Mangeon de souligner combien les textes de ce type sont porteurs d'une visée manifestaire concernant la littérature en général aussi bien que la littérature francophone en particulier : « On n'écrit jamais *ex nihilo*, et il faut "s'investir" dans la littérature pour se constituer un important capital littéraire et le faire ensuite fructifier » (p. 84).

Mais, au-delà du stade de la posture ou du manifeste, il est possible d'envisager encore le plagiat dans sa dimension *fonctionnelle*. C'est cet aspect que Mangeon va étudier minutieusement dans les deux chapitres qu'il consacre à Henri Lopes (« Henri Lopes au

miroir d'Aragon») et Romain Gary («*Romaingaryvictor*»), et qui constituent fort significativement le centre du livre (p. 89-123). Le cas de Lopes est souvent évoqué sur le ton de l'enquête policière : accumulation d'indices et de coïncidences, d'autant plus irritants que ceux-ci ne suffisent pas à donner une définition totalement satisfaisante de l'*usage* que Lopes fait d'Aragon. C'est du grand art : « Lopes est l'écrivain qui a le mieux ouvert [...] les voies d'une écriture méta-fictionnelle et d'une intertextualité proliférante autour de la figure de l'auteur » (p. 108). Le chapitre consacré à Romain Gary est assez éblouissant : Mangeon y poursuit une enquête dont il sait dès le début qu'elle n'aura aucune issue. Et cela d'autant plus que Gary n'a pas lésiné sur les déclarations concernant le double, la « supercherie » littéraire, la question du nom... C'est ce qu'on « découvre », entre autres, en lisant son roman *Pseudo*, qui permet d'entrer dans ce processus consistant, « d'une part, à créer une œuvre nouvelle en se cannibalisant soi-même et, d'autre part, à se réapproprié insidieusement cette même œuvre tout en feignant qu'elle appartienne à un autre » (p. 115).

Avec les deux derniers chapitres nous retombons sur terre. « La comédie du livre » (p. 125-149) et « Impostures littéraires, de l'écrit à l'écran » (p. 151-175) abordent des points plus directement liés à la dimension sociale de l'activité littéraire et envisagés à travers le regard que tel ou tel écrivain a porté sur ce qui n'est souvent qu'un jeu de dupes. Là encore, l'érudition de Mangeon comme son art des rapprochements inattendus et toujours pertinents se donnent libre cours pour notre plus grand plaisir (par exemple à propos de Charles Lamb, p. 171-172).

*Crimes d'auteur* est un ouvrage d'une grande originalité par son propos et qui s'appuie sur une information très vaste, érudite même. Sur le plan de l'orientation critique, on notera l'option suivie par Mangeon qui l'a conduit à dépasser les frontières habituelles entre littératures et genres littéraires. Subordonnant les différents domaines littéraires et critiques à un questionnement préalable particulièrement fascinant – « tentation du plagiat » et « hantise d'être plagié » (p. 9) –, il montre la fécondité d'une approche, à mes yeux, exemplaire.

■ Bernard MOURALIS